

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 10 MARS 2026

Le Groupe IMA et le Département des Deux-Sèvres s'engagent pour l'insertion professionnelle et l'égalité des chances offertes aux jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance

Beaucoup de jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) rencontrent de nombreux freins et difficultés pour construire leur projet professionnel. Pour y faire face, le Département des Deux-Sèvres lance aujourd'hui un projet de mentorat d'accompagnement inédit avec le Groupe IMA, pour accompagner les jeunes placés du département vers le monde professionnel pouvant aboutir à du Parrainage.

- Le Département des Deux-Sèvres accompagne 1 095 enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance et 235 jeunes majeurs et mineurs non accompagnés pour lequel est consacré un budget de 67,2 millions d'euros ;
- Chaque année, de nombreux jeunes accompagnés par l'ASE rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi en raison notamment d'un manque de réseau, d'expérience ou de repères professionnels ;
- Le Département des Deux-Sèvres et le Groupe IMA, liés par des valeurs communes d'entraide et de solidarité envers les plus fragiles, ont choisi de s'engager à travers un partenariat innovant, permettant de renforcer les dispositifs existants et s'appuyant sur les forces des deux acteurs ;
- Le Département des Deux-Sèvres et le Groupe IMA engagent ainsi un travail permettant : 1. De favoriser l'intégration des jeunes au monde professionnel ; 2. D'engager une réflexion pionnière sur le mentorat / parrainage des jeunes afin d'assurer un développement harmonieux vers l'autonomie et leur insertion sociale et professionnelle ;
- À travers ce partenariat, le Groupe IMA réaffirme sa volonté d'agir en employeur responsable, mobilisé en faveur de l'égalité des chances et de l'insertion professionnelle des publics les plus vulnérables. Il renforce son impact d'acteur engagé localement et de consolider les partenariats dans les domaines culturels, sociaux, humanitaires et pédagogiques. Le Département des Deux-Sèvres est très ouvert au partenariat pour renforcer l'efficacité de ses actions en s'appuyant sur des acteurs reconnus avec IMA. L'insertion professionnelle et l'égalité des chances sont à développer pour les enfants confiés à l'ASE.

Coralie DENOUES, Présidente du Département des Deux-Sèvres, déclare : « *Le Département des Deux-Sèvres est heureux de s'engager avec un grand acteur économique des Deux-Sèvres, IMA, en faveur de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes confiés à l'ASE. Nous déployons déjà un certain nombre de solutions innovantes avec des associations : ACSAD, Mélioris. L'engagement d'IMA, une entreprise avec un engagement sociétal, est une nouvelle étape pour assurer à ces enfants le meilleur développement et la meilleure insertion possible. C'est pionnier, c'est une très belle opportunité.* »

David PINO, Président du Groupe IMA, déclare : « *L'engagement du Groupe IMA repose sur des valeurs fortes d'entraide, d'accompagnement et de solidarité. En nous associant au Département des Deux-Sèvres, nous souhaitons mettre ces valeurs au service des jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance de manière très concrète : en leur faisant découvrir le monde du travail, au sein de notre entreprise et en engageant une réflexion sur le mentorat. Notre ambition est simple : contribuer à leur donner des repères, de la confiance et des perspectives pour construire leur avenir.* »

Des opportunités concrètes pour des jeunes éloignés du monde professionnel

Au-delà des actions de mentorat, le partenariat prévoit également le développement d'actions concrètes permettant aux jeunes de découvrir l'environnement professionnel. Parmi les pistes envisagées figurent notamment :

- Des périodes d'immersion ou de stages au sein des métiers du Groupe IMA ;
- La découverte des différents environnements professionnels de l'entreprise ;
- Des premières expériences professionnelles encadrées, notamment lors de périodes d'activité saisonnière ;
- Des temps d'échange avec des collaborateurs afin de mieux appréhender les parcours professionnels possibles.

Ces initiatives visent à donner aux jeunes des repères concrets sur le fonctionnement de l'entreprise, à développer leurs compétences et à faciliter leur entrée dans la vie active.

Des réflexions conjointes sur un programme de mentorat / parrainage pour favoriser l'autonomie et l'insertion professionnelle

Le partenariat lancé entre le Département des Deux-Sèvres et le Groupe IMA repose sur la mise en place d'une réflexion pionnière sur un dispositif de mentorat et de parrainage destiné aux jeunes accompagnés par l'ASE. À terme, l'objectif est de parvenir à créer les conditions permettant à des collaborateurs volontaires du Département des Deux-Sèvres et du Groupe IMA de s'engager aux côtés de ces jeunes afin de partager leur expérience professionnelle, les aider à mieux comprendre les codes du monde du travail et les soutenir dans leurs démarches d'orientation et d'insertion sociale et professionnelle.

Cette relation d'accompagnement individualisée visera à renforcer la confiance des jeunes dans leur vie personnelle, leur projet professionnel et à leur offrir un appui concret dans les étapes clés de leur parcours. Le dispositif sera mis en œuvre dans un cadre structuré associant les équipes du Département et celles du Groupe IMA, afin de garantir accompagnement sécurisé et pleinement adapté aux besoins des jeunes concernés.

Un engagement territorial et sociétal partagé

En devenant partenaire de cette initiative, le Groupe IMA poursuit son engagement en faveur de l'égalité des chances et de l'inclusion, en cohérence avec sa politique de responsabilité sociétale. Entreprise historiquement implantée dans les Deux-Sèvres, IMA entend en effet contribuer activement à des actions locales permettant, aux côtés des acteurs publics, d'améliorer l'accompagnement des parcours de vie et à la construction de trajectoires professionnelles durables.

À propos du Groupe IMA :

Le Groupe IMA conçoit, assemble et met en œuvre des solutions d'assistance et de services adaptées à ses actionnaires* et clients. De l'assistance d'urgence à l'accompagnement au quotidien, le Groupe IMA propose une offre complète dans les domaines de la Mobilité (automobile, déplacement, voyage et de loisirs), de l'Habitat (travaux, télésurveillance, maison connectée), de la Santé Bien-vivre et du Juridique. En 2024, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 1043 millions d'euros pour un résultat net consolidé de 32,2 millions d'euros. Il est au service de plus de 45 millions de bénéficiaires et compte plus de 6 000 salariés.

*MACIF, MAIF, MATMUT, AMF, SMACL, MAPA, AGPM, MAE, Mutuelle des Motards, BPCE Assurances IARD, GROUPE P&V, WAFA Assurance.

À propos du Département :

Le Département des Deux-Sèvres agit pour 375 000 habitants. Son budget primitif 2026 porte sur 448 millions d'euros. Il compte 1 850 agents dont 271 assistants familiaux qui accueillent 588 enfants. Il consacre 88,1 millions d'euros à l'enfance et la famille, dont 67,2 au titre de la protection de l'enfance. Il compte 1330 enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance dont 235 mineurs non accompagnés (MNA).

Contacts presse :

Agence Bona fide
Edgar Borrits
06 51 37 83 56
eborrits@bonafide.paris

Amaury Kergoët
06 10 31 14 44
amaury.kergoet@ima.eu
Connectez-vous sur [ima.eu](https://www.ima.eu)



Contact presse :

Mail Lucie Aubrac - CS 58880
76028 Niort Cedex
06 63 21 57 51
pressecd76@deux-sevres.fr